Rentrée 2017 : aucune mesure de régression sociale n'est acceptable

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 31 août 2017

La rentrée de M. Blanquer : la poursuite des contre-réformes

« *La confiance est la clef du bon fonctionnement d'une société (…), la clef du bon fonctionnement de l'école* » déclare M. Blanquer dans son dossier de presse publié le 28 septembre. Les personnels peuvent-ils faire confiance alors que leurs revendications sont loin d'être satisfaites et que de nouvelles contre-réformes sont annoncées pour « l'école de la confiance » ?

• Licenciements secs de plus de 150 000 contrats aidés dont 20 000 dans l'Education nationale.
• 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires
• Gel du point d'indice en 2018, nouvelle hausse de 1.7 point de la CSG pour janvier 2018.
+ 1,7 point, cela représente pour un professeur certifié au 4ème échelon une perte de 420€ à l'année, soient 35 € en moins chaque mois sur son salaire brut de 2061,85 €.
• 81 millions d'euros en moins dans le budget de l'Education nationale d'ici fin 2017.
• Réforme du baccalauréat avec généralisation du contrôle continu et les épreuves terminales réduites à quatre disciplines
• Poursuite de la réforme du collège, de son DNB, du LSU et le retour des tests-évaluation nationaux des sixièmes.
• Renforcement de l'autonomie des établissements et recrutement des professeurs par le chef d'établissement, auto-évaluation, contrôles et pressions permanents, puis évaluation triennale des établissements sur la base du projet d'établissement.

Et tout cela en musique, s'il vous plaît !

Agir pour les revendications !

Le gouvernement a décidé de décliner sa politique conformément au discours du Premier ministre devant l'Assemblée nationale le 4 juillet: « *le courage c'est aussi de rénover enfin le modèle social* » et « *il y a une addiction française à la dette publique*». Les personnels enseignants, se mobilisent pour récupérer les postes et les classes nécessaires pour pouvoir tout simplement transmettre des connaissances dans des conditions correctes. Où est l'addiction ?

Défense des droits des salariés du public et du privé

Dans « l'école de la confiance » et de « la bienveillance », la seule règle c'est l'autonomie de l'établissement. Le caractère national des programmes disciplinaires s'efface. L'établissement doit trouver en son sein « *ses propres recours* » pour fonctionner.
Les projets du ministre de l'Education nationale et de la loi Travail XXL s'inscrivent dans une même logique : d'un côté l'autonomie renforcée des établissements et le projet d'établissement s'imposant dans tous les domaines ; de l'autre, l'accord d'entreprise supplantant la loi et l'accord de branche, le conseil d'entreprise fusionnant les instances de représentation du personnel pour associer les syndicats aux décisions du patron.
Les ordonnances viennent d'être dévoilées. C'est comme le dit la ministre du Travail elle-même un « projet de transformation du code du travail d'une ampleur inégalée».
Pour le SNFOLC, il y a urgence : abrogation de toutes les contre-réformes.
Le SNFOLC invite les personnels à se réunir dès la pré-rentrée. Pour préserver nos droits et garanties statutaires et celles de tous les salariés, une seule et même réponse est à l'ordre du jour : préparer le rapport de force y compris par la grève.[1]

[1] La FNEC-FP FO a déposé un préavis de grève à partir du 31 août.

SNFOLC
Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr